

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah – Dieu –,  
Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes à toutes les créatures dans le  
bas monde et aux seuls croyants dans l’au-delà –,  
Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,  
والصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ  
Que l’honneur et l’élévation en degrés, ainsi que  
la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle,  
soient accordés à notre maître Mouhammad le Messager de Allah.*

## ***Khoutbah n°1388***

Le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2026 correspondant au 13 *dhou l-qa^dah* 1447 de l’Hégire.

# ***Le Conseil est fondamental dans la Religion***

الْحَمْدُ لِلَّهِ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ

***At-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;  
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Allah, Celui Qui a la gloire et l’éminence, Celui Qui nous a ennoblis par l’Islam, Qui nous a honorés par la foi et Qui a éclairé nos cœurs par le *Qour’an*.

Que l’honneur et l’élévation en degré, ainsi que la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle, soient accordés au Maître des descendants de *Adnan*, notre Maître *Mouhammad*, *Abou l-Qaçim*, celui qui est allé au-delà des étoiles et des astres les plus élevés. Qu’Il honore sa famille et ses compagnons honorables qui sont tels des pleines lunes et des flambeaux éclairant l’obscurité, tels des soleils de la religion de l’Islam, eux qui ont respecté les engagements qu’ils ont pris envers Allah et sont restés des modèles pour les gens après leur Prophète ﷺ, et que Allah les agrée.

Je témoigne qu’il n’est de dieu que Allah, qu’Il est le dieu unique et qu’Il n’a pas d’associé, ni de semblable, ni d’opposant, ni d’équivalent. Je témoigne que notre maître *Mouhammad* est Son esclave et Son messager, celui qu’Il a élu et qu’Il agrée le plus. Ô Allah honore et élève davantage en degré *Mouhammad*, ainsi que tous ses frères prophètes et messagers, leur famille et leurs compagnons à tous et préserve leur communauté de ce qu’ils craignent pour elle.

---

<sup>1</sup> Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi’iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Après quoi, esclaves de *Allah*, je vous recommande et je me recommande à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Adhim*, car la meilleure des provisions pour l'au-delà, c'est la piété, et celui qui fait preuve de piété à l'égard de *Allah*, *Allah* lui accorde une issue.

Je vous mets en garde contre la désobéissance, car celui qui désobéit au lieu de faire preuve d'obéissance et préfère cette vie éphémère à l'autre vie qui demeurera éternellement sera perdant et déçu. *Allah tabaraka wata^ala* dit dans le *Qour'an* Honoré :

﴿ وَالْعَصْرِ ﴿١﴾ إِنَّ الْإِنْسَانَ لَفِي خُسْرٍ ﴿٢﴾ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَتَوَّصُوا بِالحَقِّ وَتَوَّصُوا بِالصَّبْرِ ﴿٣﴾ ﴾

(*wal-^asr 'inna l-'inçana lafi khour 'il-la l-ladhina 'amanou wa^amilou s-salihati watawasaw bil-haqqi watawasaw bis-sabr*) [sourate *Al-^Asr*] ce qui signifie : « **Par le temps, l'être humain ira à sa perte, hormis ceux qui auront été croyants et auront accompli les bonnes œuvres, qui se seront recommandés le bien et se seront recommandés la patience.** »

Sachez, esclaves de *Allah*, que *Allah tabaraka wata^ala* jure par ce qu'Il veut parmi Ses créatures. Il a juré dans cette sourate par le ^*asr*, et le ^*asr* signifie ici l'époque, c'est-à-dire le temps. C'est ce qu'a dit *Ibnou ^Abbas*.

*Allah* a confirmé que tout être humain ira à sa perte, mais Il a excepté ceux qui auront été croyants et qui auront agi en bien, et ceux-là ne seront donc pas perdants. C'est la description des esclaves vertueux de *Allah*, ceux qui œuvrent conformément aux recommandations du Messager de *Allah* ﷺ, qui se recommandent les uns aux autres d'obéir à *Allah* et d'accomplir ce que *Allah* a ordonné. Ils ont donc appris, ont œuvré, fait preuve de sérieux et d'application, surtout les premiers prédécesseurs parmi les compagnons, ceux-là même dont *Allah tabaraka wata^ala* fait l'éloge. *Allah* dit :

﴿ وَالسَّابِقُونَ السَّابِقُونَ أُولَئِكَ مِنَ الْمُهَاجِرِينَ وَالْأَنْصَارِ وَالَّذِينَ اتَّبَعُوهُمْ بِإِحْسَانٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ ﴾

(*was-sabiqouna l-'awwalouna mina l-mouhajirina wal-'ansari wal-ladhina ttaba^ouhoum bi'ihsanin radiya l-Lahou ^anhoum waradou ^anh*) [sourate *At-Tawbah* verset 100] ce qui signifie : « **Et les premiers prédécesseurs parmi les émigrants et les partisans, ainsi que ceux qui les ont suivis parfaitement, Allah les a agréés et ils sont totalement soumis à Allah.** »

*Allah tabaraka wata^ala* nous a appris qu'Il les a agréés parce qu'ils ont cru en la véracité, ils ont été croyants, ils ont œuvré, ils ont donné le conseil et ont accepté le conseil.

Il convient donc pour nous, chers frères honorables, de prendre exemple sur le Messager de *Allah* ﷺ et de prendre exemple sur ses compagnons honorables, ceux qui se donnaient le conseil les uns aux autres, par recherche de l'agrément de *Allah*. Le frère donnait donc le conseil à son frère et l'ami donnait le conseil à son ami. Chacun d'entre eux était comme un miroir pour son frère musulman : il aimait pour son frère ce qu'il aimait pour lui-même. S'il voyait chez son frère un défaut, il s'empressait de lui donner le conseil et l'exhortait par recherche de l'agrément

de *Allah*. Et celui qui recevait le conseil, de son côté, ne faisait pas preuve d'orgueil de sorte à refuser le conseil, car ils savaient tous que s'ils écoutaient le conseil, s'ils remerciaient celui qui le leur avait donné et qu'ils l'appliquaient, le profit serait éminent pour eux-mêmes.

Un savant du *Salaf* a dit : « Si tu trouves quelqu'un qui t'indique tes défauts, alors attache-toi à lui. » Il a été rapporté de *Umar*, que *Allah* l'a agréé, qu'il a dit : « Que *Allah* fasse miséricorde à toute personne qui m'indique mes défauts. »

Les compagnons honorables, lorsqu'ils se rencontraient les uns les autres se serraient la main avec un visage détendu et en souriant, et ils récitaient sourate *Al-Asr*, en raison de ce que cette sourate comportait comme sens éminent et glorieux.

*Allah ta'ala* dit :

﴿ وَالْعَصْرِ ۝١ إِنَّ الْإِنْسَانَ لَفِي خُسْرٍ ۝٢ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ ۝٣ ﴾

(*wal-ʿasr*, 'inna l-ʿinsāna lafi khousr, 'il-la l-ladhīna 'amanou waʿamilou s-salihati watawasaw bil-haqqi watawasaw bis-sabr) [sourate *Al-Asr* versets 1-3] ce qui signifie : « **Par le temps, l'être humain ira à sa perte, hormis ceux qui auront été croyants et auront accompli les bonnes œuvres, qui se seront recommandés le bien et se seront recommandés la patience.** »

Ils se recommandaient les uns aux autres d'accomplir les bonnes œuvres, ils se rappelaient les uns aux autres d'obéir à *Allah* et de s'attacher à Ses ordres, au bien et à la vérité que nous a amenés *Mouhammad* ﷺ. Ils agissaient ainsi par miséricorde envers leurs frères. Il a été rapporté dans leur description la parole de *Allah tabaraka wata'ala* :

﴿ رُحَمَاءُ بَيْنَهُمْ ﴾

(*rouhama'ou baynahoum*) [sourate *Al-Fat-h* verset 29] qui signifie : « **Ils sont miséricordieux les uns envers les autres** », et c'est ce que leur a enseigné le Maître des Messagers, *Mouhammad*, que *Allah* l'honore du meilleur honneur et qu'Il préserve sa communauté de la préservation la plus parfaite.

Chers frères de foi, nous avons en la personne du Messager de *Allah* et en ses compagnons honorables, un excellent modèle. Nous demandons de pouvoir nous donner mutuellement le conseil, de pouvoir nous recommander la piété à l'égard de *Allah Al-Adhim*, d'accomplir Ses ordres, d'éviter ce qu'Il a interdit et d'accepter le conseil.

*Moulim* a rapporté du Messager de *Allah* ﷺ qu'il a dit :

(( الدِّينُ النَّصِيحَةُ ))

(*ad-dinou n-nasihah*) ce qui signifie : « **Le conseil est fondamental dans la religion.** » On lui a dit : « Concernant quoi ? » Il avait répondu :

(( لِلَّهِ وَلِكِتَابِهِ وَلِرَسُولِهِ وَلِأُمَّةِ الْمُسْلِمِينَ وَعَامَّتِهِمْ ))

(*lil-Lahī walikitābihī waliraḥūlihī wali'a'immati l-muslimīna wa'ammatihim*) ce qui signifie : « **Concernant le fait** [d'obéir à] **Allah**, [de suivre] **Son Livre et Son prophète**, [à l'adresse] **des dirigeants des musulmans et** [à l'adresse] **du commun des gens**. »

D'autre part, quelle belle parole que celle qu'a dite le *Hafidh Ibnou ^Amr Ibnou s-Salah* au sujet du conseil – *an-nasihah* – ! Il a dit : « *Le conseil – an-nasihah – est un mot d'une grande portée qui englobe le fait que celui qui donne le conseil veuille le bien pour celui qui reçoit le conseil et agisse en bien envers lui. Ainsi le fait de conseiller :*

*lil-Lah – le fait de conseiller d'obéir à Allah tabaraka wata'ala – : c'est de conseiller de croire en Son unicité, de Lui attribuer les attributs de perfection et de gloire qui sont dignes de Lui et de L'exempter de tout ce qui s'y oppose et qui les contredit, de se garder de Lui désobéir, d'accomplir les actes d'obéissance envers Lui et ce qu'Il agrée en étant sincère, d'aimer dans la limite de ce qu'Il agrée et de détester dans la limite de ce qu'Il agrée, d'appeler à cela et d'inciter à le faire ;*

*walikitābih – le fait de conseiller de suivre Son Livre – : c'est conseiller de croire au Livre, de le glorifier, de l'exempter de tout défaut, de le réciter correctement, de s'attacher à ses ordres et à ses interdits, d'apprendre ses connaissances et ses sagesses et de méditer à propos de ses versets. C'est conseiller d'appeler à s'y conformer et à le défendre contre la falsification de ceux dont le cœur est empli de haine et contre les offenses de ceux qui font preuve d'irrégion ;*

*waliraḥūlih – le fait de conseiller de suivre le Messenger de Allah ﷺ – : est proche de cela, c'est conseiller de croire en le Prophète, en ce qu'il a amené, de le glorifier, de le prioriser, de s'attacher à lui obéir, de revivifier sa Souannah, de la propager, de contredire ceux qui l'ont contredit et ont contredit sa Souannah, de soutenir ceux qui l'ont soutenu et qui ont soutenu sa Souannah, de chercher à s'embellir par les qualités qu'il possédait, de se comporter comme il se comportait et d'aimer sa famille, ses compagnons et ce qui est de cet ordre ;*

*wali'a'immati l-muslimīn – le fait de conseiller les dirigeants des musulmans : c'est-à-dire leurs califes et leurs chefs –, c'est conseiller de les aider à faire valoir le droit et leur obéir dans ce cadre-là, d'attirer leur attention et leur faire le rappel avec douceur et courtoisie, de se garder de se rebeller contre eux, d'invoquer Allah pour qu'Il leur accorde la réussite dans le bien et d'inciter les autres à le faire ;*

*wali'ammatihim – le fait de conseiller le commun des musulmans et il s'agit ici des gens en dehors des dirigeants – : c'est conseiller de les guider vers ce qui est conforme à leur propre intérêt, de leur enseigner les sujets de leur religion et de leur bas monde, de ne pas dévoiler leurs défauts et leur intimité, de pallier leurs besoins, de les soutenir contre leurs ennemis, de les défendre, de se garder de les trahir et de les jalouser, d'aimer pour eux ce qu'on aime pour soi-même et de détester pour eux ce que l'on déteste pour soi-même, et ce qui est de cet ordre. »*

Fin de citation

Je demande à Allah qu'Il nous accorde la force de le faire.

Parmi les exemples de conseil, il y a ce qui est parvenu de *Ach-Chafi'iy* qui avait fraternisé avec *Mouhammad Ibnou ^Abdi l-Hakam Al-Misriyy*. Il entretenait avec lui des relations très

cordiales, il le côtoyait, l'écoutait, et *Mouhammad* avait appris le *fiqh* auprès de *Ach-Chafi'iy* et avait choisi de suivre son *madh-hab* – sa voie de jurisprudence –. Il prodiguait beaucoup de bien et de bienfaisance envers *Ach-Chafi'iy* au point que les gens ont pensé, tant leurs relations étaient cordiales et leur fraternité véridique, que *Ach-Chafi'iy* lui confierait la responsabilité de poursuivre ses assemblées après son décès dans la mosquée de *Amr Ibnou l-'As*. On a donc demandé à *Ach-Chafi'iy*, que *Allah ta'ala* lui fasse miséricorde, lorsqu'il souffrait de la maladie qui l'a emporté : « *Avec qui allons-nous prendre les assemblées après toi, ô Abou 'Abdi l-Lah ?* » et *Mouhammad Ibnou 'Abdi l-Hakam* était à son chevet pour qu'il le désigne. Mais *Ach-Chafi'iy* a dit : « *Il vous incombe de suivre Abou Ya'qoub Al-Bouwaytiyy* » qui était le plus grand des compagnons de *Ach-Chafi'iy*, parce qu'il était le meilleur. Ainsi, *Ach-Chafi'iy*, que *Allah ta'ala* lui fasse miséricorde, a donné le conseil par recherche de l'agrément de *Allah 'azza wajall* et pour l'intérêt des musulmans, et il a délaissé la complaisance. Il n'a pas fait prévaloir la satisfaction des gens sur l'agrément de *Allah ta'ala* et il a orienté les gens vers *Al-Bouwaytiyy* en le privilégiant. C'est lui qui était en effet prioritaire, plus proche de l'ascèse et de la piété scrupuleuse, il était prompt à pleurer par crainte de *Allah* et passait la majeure partie de ses journées dans le *dhikr* et les assemblées de science et la majeure partie de ses nuits en prières et en récitation du *Qur'an*. *Ach-Chafi'iy* s'appuyait sur lui pour les *fatwa* et dirigeait les gens vers lui.

Ô *Allah* éloigne-nous de la complaisance hypocrite et fais que nous soyons parmi les gens qui portent le conseil.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

## **Second Discours<sup>2</sup> :**

*Al-hamdou lil-Lahi*

*was-salatou was-salamou 'ala sayyidina Mouhammadir raçouli l-Lah ;*

*ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

*Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

---

<sup>2</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.